

M. ÉRIC MICHAUD :

Les taxes aussi. Les taxes. C'est quand même un peu incroyable que Vancouver et Toronto aient adopté des taxes, puis que nous on regarde passer le train.

3110

LE PRÉSIDENT :

Bien, on attend que ce soit un problème, peut-être. Alors, je vous remercie infiniment. Donc, on va appeler monsieur Éric Michaud de Habiter Ville-Marie. C'est vous. Bonsoir, Monsieur!

3115

M. ÉRIC MICHAUD :

Bonsoir!

3120

LE PRÉSIDENT :

D'abord, si vous permettez, avant que vous commenciez, je voudrais vous féliciter. Parce que la qualité de l'analyse statistique que vous avez présentée...

3125

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

Oui.

3130

LE PRÉSIDENT :

...est absolument très intéressante puis vraiment très détaillée...

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

3135

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3140

...qui, en tout cas, pour les commissaires ça a été vraiment très, très éclairant. On vous félicite puis on vous remercie d'avoir fait cet exercice-là.

M. ÉRIC MICHAUD :

3145

Bien, je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

3150

Alors je vais vous laisser, maintenant que... on va vous poser des questions bizarres tantôt pour défaire un peu les félicitations.

M. ÉRIC MICHAUD :

3155

Donc, c'est ça. Je coordonne le Comité logement mais également j'assure la coordination de Habiter Ville-Marie, qui est une table de concertation en logement qui regroupe une dizaine d'organismes. C'est à la fois les tables de quartier du territoire, mais également la Fédération des coopératives d'habitation, la Fédération des OSBL d'habitation, le CIUSSS Centre-Ouest qui est un des quatre CIUSS de Montréal, des organismes qui aussi gèrent du logement social comme Inter-Loge, l'Office municipal d'habitation et également des groupes de ressources techniques qui eux, accompagnent les développeurs de projet dans le développement de leurs projets.

3160

3165 Donc, c'est un regroupement qui permet d'avoir différentes perspectives sur le logement social. La mission de l'organisme c'est de susciter, appuyer, promouvoir le développement du logement social dans Ville-Marie.

3170 Essentiellement, on a juste voulu brosser un rapide portrait de justement des statistiques sur Centre-Sud – oui, j'ai oublié peut-être de juste mentionner... oui, c'est ça, on le voit ici dans le fond, le quartier Centre-Sud... les statistiques que je présente c'est sur le territoire du quartier qui est limité par les pointillés, donc il est plus large que le secteur du PPU des Faubourgs. C'est le territoire, en fait, de la Table de développement social Centre-Sud .

3175 Donc, c'est un quartier qui est diversifié. On a pu le voir à travers les différentes présentations ce soir. Ça représente à la fois le... ça inclut à la fois le Village gai, le Pôle culturel des faubourgs, la Cité des Ondes et également une partie du territoire qui est constituée d'une zone plus industrielle. Il y a quand même beaucoup d'industries dans le quartier à une certaine époque. Une partie plus résidentielle, puis beaucoup d'équipements collectifs entre autres, toutes les écoles du territoire sont situées dans le secteur, il n'y en a aucune dans la partie ouest de l'arrondissement.

3180 Le nombre de ménages locataires est important. On parle de 74%, mais c'est en baisse. C'est quand même plus élevé qu'à Montréal, près de plus de 10 points de pourcentage, mais c'est un pourcentage qui est en baisse marquée depuis une quinzaine d'années. Le pourcentage de ménage locataire qui affecte plus de 30% de leurs revenus est de près de 40%. Et, par ailleurs, parallèlement à la diminution du taux de locataires, bien, il y a une augmentation du taux de propriétaires.

3190 Une population mixte, beaucoup de jeunes adultes, quatre résidences sur dix qui disposent d'un certificat d'études universitaires. Mais quand même plus de la moitié, on est certainement un des quartiers de Montréal où le taux de personnes, de ménage composé de personnes seules est plus élevé de la ville. Et 45% de la population qui est issue de l'immigration.

3195 On parle d'un revenu moyen de 30 000 \$. Un ménage sur trois qui vit en situation de faible revenu, puis près de la moitié des familles avec enfants qui sont monoparentales.

LE PRÉSIDENT :

3200 Pendant qu'on est là, pouvez-vous le ramener, s'il vous plaît.

M. ÉRIC MICHAUD :

Oui.

3205 **LE PRÉSIDENT :**

3210 Parce que, à la lecture de ça - peut-être que vous avez la réponse - on dit qu'il y a quatre résidents sur dix ont un certificat ou un diplôme universitaire, puis après ça, on dit qu'il y a un revenu moyen des personnes de moins de 26 000 \$. Est-ce qu'on ne qualifie pas ces gens-là d'étudiants?

M. ÉRIC MICHAUD :

3215 Ça ressemble à ça.

LE PRÉSIDENT :

3220 Parce que, on n'en parle pas beaucoup. On n'en parle pas beaucoup parce qu'après vous allez dire qu'il y a 25% des ménages qui déménagent chaque année.

M. ÉRIC MICHAUD :

Oui.

3225 **LE PRÉSIDENT :**

Parce que la question qui m'est venue : pourquoi on ne parle pas des étudiants qui occupent des logements qui peut-être seraient davantage occupés par des familles?

3230 **M. ÉRIC MICHAUD :**

On en parle. À vrai dire, notre mémoire... On a présenté un mémoire où on a quand même détaillé... on a essayé de rester assez succinct. On l'a accompagné d'une analyse... ouais, j'aurais peut-être dû prendre le temps de présenter notre mémoire...

3235

LE PRÉSIDENT :

Mais quand je dis, c'est pas... c'est-à-dire... parce que ma question – pour pas que ça... parce que j'ai lu la... on a 100 mémoires, hein, vous savez qu'on a reçu 100 mémoires?

3240

M. ÉRIC MICHAUD :

Oui, oui, je me doute que vous avez...

3245 **LE PRÉSIDENT :**

Je les ai lus...

M. ÉRIC MICHAUD :

3250

...beaucoup de lecture de chevet.

LE PRÉSIDENT :

3255

On les a tous lus, puis il y a comme... il y a comme quelque chose qui a été évacué, c'est le logement étudiant. Il y a quelques personnes qui l'abordent, mais c'est pour ça que je me demandais pourquoi on l'abordait... j'ai posé tantôt la question au Collectif des femmes qui sont venues, mais... est-ce qu'il y aurait pas aussi un désir citoyen, par exemple, que l'université fasse ses devoirs puis qu'il y ait davantage de logement étudiant pour venir... parce que là, on réclame beaucoup de logement social pour les familles puis pour les gens qui habitent dans le quartier, je pense que ça nous a été disons rapporté de façon très importante...

3260

M. ÉRIC MICHAUD :

3265

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3270

...puis je pense que la commission en est beaucoup saisie. Mais par rapport à l'impact que le logement étudiant a sur le quartier, si je n'avais pas eu vos chiffres, je n'en aurais pas entendu parler du tout. C'est pour ça que je pose la question. Est-ce que, dans les recommandations, il ne devrait pas y avoir quelque chose de spécifique, un petit peu plus fort sur ça?

3275

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

Les résidences étudiantes?

M. ÉRIC MICHAUD :

3280

Il me semble qu'il y en a une. Il y a des... oui. C'est ça. C'est... En fait les résidences étudiantes, c'est des résidences qui sont opérées par les universités au sens de la loi, elles ont un statut particulier dans le Code civil. Nous on... il y a une dizaine d'années il y avait un projet d'une cité universitaire pilotée par un consortium d'universités. Nous on appuyait cette initiative-là

3285

LE PRÉSIDENT :

O.K.

3290

M. ÉRIC MICHAUD :

Parce que, d'une part, il faut à notre avis offrir une offre de logements abordables pour les étudiants issus de milieux modestes qui ont pas... qui, sinon, peuvent avoir de la difficulté à poursuivre leurs études. Puis d'autre part, on sait que les étudiants, souvent vont avoir tendance à se... pour diminuer leurs coûts de logement, vont avoir tendance à se regrouper et occuper des grands logements familiaux. Et donc, il y a une pression à la hausse sur les prix des grands logements aussi, à cause de ça.

3295

3300

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

3305

Merci beaucoup. Vous pouvez continuer.

M. ÉRIC MICHAUD :

3310 Donc... ça, j'en ai déjà parlé tout à l'heure, ça vous permet juste de situer un peu le
territoire du PPU dans le Centre-Sud. Donc, au niveau des constats qu'on dresse par rapport au
quartier, notre mémoire était divisé en deux volets : un volet qui était plus axé autour des enjeux
en logement; puis après ça, un autre volet qui vise plus à créer des milieux de vie complets et
3315 diversifiés pour permettre que les gens qui habitent dans ces logements aient les services et
l'espace adéquat pour avoir une vie agréable.

 Donc, ce qu'on constate par rapport au secteur spécifique du secteur des Faubourgs,
c'est qu'il y a un enclavement de plusieurs, d'une part du sud vers le... entre le sud et le nord,
entre autres à cause des grandes infrastructures routières : le boulevard René-Lévesque, Viger.
3320 puis également à cause de la barrière, l'entrée et la sortie du pont, Papineau et De Lorimier qui
créent une barrière un peu infranchissable entre les deux... pas infranchissable mais disons un
vrai obstacle entre le quartier Sainte-Marie et Saint-Jacques.

 Une circulation routière donc importante, avec de la congestion, un aménagement
3325 déficient puis une inaccessibilité au fleuve. Ça, beaucoup de gens en ont parlé. Puis également,
un autre enjeu – c'est de façon plus générale – c'est la préservation de la mixité sociale.

 Au niveau du logement pour les familles, ce qu'on constate c'est qu'il y a peu de
logements adaptés aux besoins des familles. On donnait une statistique dans Ville-Marie, c'est
3330 12% de logements de trois chambres à coucher et plus, alors qu'à Montréal c'est 32%, et au
Québec 52%. Donc, il y a vraiment peu de grands logements.

LE PRÉSIDENT :

3335 Votre statistique sur Ville-Marie, c'est pour l'ensemble de Ville-Marie ou si c'est

pour, disons, dans la portion à l'est de Saint-Hubert... est-ce que ce serait encore les mêmes proportions aussi?

3340 **M. ÉRIC MICHAUD :**

J'imagine que la proportion doit être un peu plus grande. On n'a pas les chiffres malheureusement. On ne les a pas par secteur.

3345 **LE PRÉSIDENT :**

O.K.

3350 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Également, il y a une proportion importante de familles qui vivent dans des conditions de surpeuplement. On en a parlé tout à l'heure. Et il n'y a pas d'école au sud du boulevard René-Lévesque; donc, à notre avis, avec le développement à venir au sud, c'est sûr que ça va prendre l'implantation d'écoles pour éviter les erreurs qu'il y a eu dans d'autres quartiers.

3355

La population étudiante, ça, on en parlait tout à l'heure. Dans le fond, c'est qu'il y a peu, très peu de résidences étudiantes par rapport à la population étudiante qui fréquente les quatre grandes universités. Puis là, on ne parle même pas des CEGEP – le CEGEP du Vieux, le CEGEP Dawson dans l'ouest – et également la pression qui est exercée sur le parc de grands logements par la population étudiante.

3360

Un parc de logements locatifs sous pression. C'est un peu... je sens qu'on a voulu arriver avec des propositions plus concrètes avec le mémoire du Comité de logement Ville-Marie. On constate qu'il y a beaucoup de phénomènes qui contribuent à l'érosion et à la diminution du parc de logements locatifs privés abordables, notamment la conversion de logement locatif en

3365

3370 condominium; la location à court terme sur les plateformes d'hébergement touristique; également beaucoup de copropriétés qui sont construites mais dans le fond qui ne sont pas construites pour des gens qui veulent y habiter mais plus à titre d'investissement; augmentation des coûts de location que ça génère; les équilibres entre la construction de condominium et celle de logements locatifs au moins dans les dernières années; un parc de logements locatifs vieillissants et une augmentation en conséquence des valeurs foncières.

3375 Un parc de logements sociaux aussi à préserver. On sait que le parc de logement social qui a été développé entre autres dans le quartier, il est vieillissant et a besoin d'investissement. Le gouvernement fédéral a réinvesti mais pas de façon suffisante. Il y a un besoin d'investissement important si on veut garder l'abordabilité des logements parce que sinon... en tout cas, au moins la partie des logements non subventionnés parce qu'une bonne part des logements sociaux existants ne sont pas subventionnés. Il y a les logements HLM mais les
3380 logements coopératifs OSBL souvent c'est le niveau de loyer, si les organismes ou les coopératives doivent investir, ça va se répercuter sur le loyer s'il n'y a pas de subvention disponible.

3385 Complexité d'obtenir un logement social pour les personnes en situation de précarité. Il y a la fin des conventions qui a été temporairement réglée par le gouvernement fédéral, des logements qui avaient été construits avant 1995 par le gouvernement fédéral, mais ils ont rallongé seulement pour une dizaine d'années. Donc, il y a un enjeu qui demeure là, à notre avis.

3390 Sous-investissement dans l'entretien du parc. On en a parlé. Puis les fonds de réserve qui sont souvent insuffisants dans le logement social, comme d'ailleurs dans les condos.

LE PRÉSIDENT :

3395 C'est ça, on en a entendu parler tantôt des coopératives d'habitation avec la taxation qui est très, très élevée. On nous disait dans une coopérative, tantôt on nous disait qu'ils allaient chercher un pourcentage très élevé de leurs budgets annuels strictement pour les taxes. Donc,

qui réduisait... c'est aussi un impact qui est à souligner.

3400 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Oui. Bien, d'ailleurs, ça fait partie de nos recommandations – il me semble que ça fait partie de nos recommandations – je sais que la Fédération des OSBL d'habitation et la Fédération des coopératives militent pour qu'il y ait un statut spécial qui soit accordé à ces organismes-là, dans le fond, en vertu de leur mission sociale pour permettre qu'ils ne subissent pas des hausses... une pression trop élevée sur les loyers de leurs locataires.

3405

LE PRÉSIDENT :

3410 O.K.

M. ÉRIC MICHAUD :

Enfin, le développement du logement social. On a listé un certain nombre d'enjeux : le prix très élevé des terrains dans le secteur; la contamination des sols avec des programmes qui sont souvent insuffisants; l'abolition de plusieurs programmes de subventions dans les dernières années avec les mesures d'austérité; l'inadéquation du programme Accès-Logis – actuellement la Ville est en train d'ajuster ça, mais avec les taux d'intérêts, ça demeure quand même difficile. Mais pendant plusieurs années, le programme Accès-Logis était très sous-financé ce qui a fait que les projets n'arrivaient pas à être livrés – manque de volonté politique qui allait de pair; peu de prise en compte des besoins du milieu et de la vie de la communauté dans les projets; socialisation des immeubles de plus en plus difficile en achat/rénovation à cause de la hausse des prix des plex notamment.

3415

3420

3425 Lacune de la stratégie d'inclusion. On donne des chiffres sur les proportions de logements sociaux qui se sont réalisés dans l'arrondissement. L'inadéquation des orientations

entre la Direction de l'habitation et les Services d'urbanisme – c'est que le... bien, en fait c'est qu'il semblait des fois y avoir des messages un peu... la Direction de l'habitation elle, relève de la Ville de Montréal; l'arrondissement Ville-Marie, c'est une... des fois on avait l'impression qu'il y avait pas toujours un arrimage entre les deux. Ces deux voix de la Ville qui parlaient pas toujours...

LE PRÉSIDENT :

Avec la même bouche.

M. ÉRIC MICHAUD :

Avec la même bouche. Et les investissements insuffisants dans le développement du logement social. Ce, entre autres, avec le dernier budget du gouvernement du Québec, ça, on a trouvé ça très décevant le fait qu'il y ait aucune nouvelle unité, c'est inquiétant dans le contexte actuel. Donc, nos recommandations :

Que l'arrondissement se dote d'objectifs. Ça fait longtemps qu'on le demande. La Ville et l'arrondissement se dote d'objectifs pour la production totale de logements mais jamais pour ce qui est de la part de logements sociaux. Nous on aimerait que ce soit chiffré aussi.

Que l'arrondissement prévoie comme moyen de mise en œuvre l'acquisition partielle ou totale de certains terrains sur des grands sites. En fait, ça c'est des recommandations qui ne sont pas mutuellement exclusives. C'est soit qu'on passe par le règlement d'inclusion ou qu'on procède par l'acquisition. Mais il faut que finalement donner accès à des terrains aux promoteurs si on veut que le logement social se développe. Évidemment, l'acquisition de propriétés publiques, notamment le site de l'Hôpital de la Miséricorde. Le PPU des Faubourgs... en fait, on met aussi l'accent sur le logement pour les familles.

Les autres recommandations, il y a la préservation du parc de logements locatifs privés.

3460 Il y a eu une recommandation sur le logement étudiant. Une autre sur le pouvoir de taxation. Les pouvoirs de taxation, évidemment, que la Ville interpelle le gouvernement du Québec et du Canada pour qu'il y ait des réinvestissements. Mais dans le cadre de la campagne électorale fédérale entre autres, mais après ça vis-à-vis Québec. Puis il y a un enjeu sur la fiscalité des OSBL puis des coopératives notamment.

3465 Après ça, les autres recommandations c'est plus pour les quartiers complets. Je vous... rapidement, qu'il y ait des services adéquats pour la nouvelle population qui va atterrir dans le quartier. La cré... - non, ça c'est un peu répétitif que le... c'est ça, on parle d'écoles, centres communautaires, services adaptés.

3470 La question du transport aussi, de faire en sorte que l'aménagement de la voirie soit... en tout cas, des mesures d'apaisement de la circulation puis de réduction, pour faire en sorte que le quartier soit viable; réduction de la circulation automobile; importance des espaces civiques. On a parlé entre autres d'un grand parc sur le fleuve. Ça, on tenait à souligner l'intérêt de la proposition de l'arrondissement à ce niveau-là; le prolongement de la rue de la Commune aussi; 3475 les voies de circulation qui vont traverser le site... on a parlé de la Visitation, Alexandre-De-Sève, c'est entre La Gauchetière, on trouve ça intéressant; après ça, c'est ça, un site aussi sur le terrain de Radio-Canada. En lien avec l'îlot Saint-Pierre et la préservation du patrimoine ouvrier au nord du quartier.

3480 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

3485

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3490 Je vous remercie beaucoup. Est-ce que tu as une question?

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

3495 Non, non, vas-y. D'autres questions?

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

T'en as une?

3500 **LE PRÉSIDENT :**

Bien oui, c'est sûr, là je les ai posées un peu, là.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

3505 Moi, je trouve... vos cinq dernières recommandations m'interpellent. Même si ce n'est pas votre *core business* – vous, c'est le logement – mais je trouve ça intéressant parce que vous ouvrez des pistes justement pour cette fameuse question de la mixité sociale qu'on doit préserver dans le tissu urbain déjà existant, mais aussi qu'on essaie d'amener dans les quartiers en requalification.

3510

Pour aller au-delà des stratégies et des règlements d'inclusion de logement social dans les nouveaux développements, est-ce que ces recommandations-là – je les trouve intéressantes parce que, t'auras beau faire du logement social, si on propose de faire du logement social dans les nouveaux développements, encore faut-il que les gens s'y sentent à l'aise. Est-ce que vous aimeriez développer un peu sur ça?

3515

M. ÉRIC MICHAUD :

3520 Oui, nous... bien, entre autres, moi j'ai participé avec un comité de citoyens puis d'autres organismes du quartier à un comité d'accompagnement du projet de Radio-Canada...

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

3525 Oui.

M. ÉRIC MICHAUD :

3530 Et ça faisait partie des préoccupations des gens de tisser des liens entre les deux... que ce soit pas deux mondes complètement séparés mais qu'il y ait un retissage de la trame urbaine qui a été un peu détruite par les grandes infrastructures routières. Donc, l'idée c'est de, entre autres, d'avoir... c'était pour ça qu'on trouvait intéressant l'idée d'avoir des rues qui traversaient et qui permettaient à la fois à la population qui va être au nord d'accéder au parc au sud et aux nouvelles infrastructures qui vont être construites. Mais également aux gens plus au sud de monter vers le nord, puis de créer, de contribuer à une certaine cohésion sociale malgré tout.

3535

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

3540 O.K.

LE PRÉSIDENT :

3545 On lisait à un certain endroit – je sais pas trop où – mais on disait qu'il y avait une liste d'attente d'environ 1 000 citoyens qui réclamaient du logement social. Là, on ne s'entend pas sur le chiffre du nouveau logement : l'arrondissement nous dit à peu près 10 000 logements, donc, il y aurait nécessairement 1 000 logements qui seraient sociaux subventionnés par l'état pour les

3550 gens qui ont... c'est 25% de leur revenu, parce que on dit 20% mais dans le 20% il y en a 50% qui paye le loyer médian qui est à la hausse, puis l'autre 50% vont payer le 25% de leur revenu, c'est-à-dire que ce 1 000 logements-là si, par exemple, on construisait des résidences pour personnes âgées, est-ce que ça correspond pour vous à un apport important suffisant, ou si on maintient toujours le fait qu'on devrait en avoir davantage?

3555 **M. ÉRIC MICHAUD :**

La Table Habiter Ville-Marie, on n'a pas de position sur le pourcentage parce que là on va se positionner dans le cadre de la consultation sur le règlement d'inclusion.

3560 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

O.K.

M. ÉRIC MICHAUD :

3565 Mais c'est sûr, mais historiquement on demandait 30%.

LE PRÉSIDENT :

O.K.

3570 **M. ÉRIC MICHAUD :**

3575 On demandait 30%, c'est sûr que... mais là, vous, vous divisez dans le logement social la partie où les logements sont à 25% du revenu?

LE PRÉSIDENT :

Bien, il y a des gens qui sont venus nous dire ça...

3580 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Oui. Oui, oui, mais effectivement, c'est une réalité.

LE PRÉSIDENT :

3585

Ils ont dit... le 20-20-20, ce n'est pas 20. c'est 10.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

3590

C'est 10.

M. ÉRIC MICHAUD :

Ouais.

3595

LE PRÉSIDENT :

Parce que l'autre 20, ça va être un loyer... c'est-à-dire les gens qui habitent par exemple, un OBNL ou une coopérative, il y en a 50% qui peuvent bénéficier du 25% du gouvernement, mais l'autre 50% doit payer le loyer médian. Moi c'est ce qu'on m'a expliqué.

3600

M. ÉRIC MICHAUD :

Oui. Et comme le loyer médian a beaucoup augmenté dans les dernières années, il faut... avec le temps, c'est sûr que les loyers de ces logements-là ne vont pas nécessairement

3605

3610 suivre la courbe. Ils vont devenir, avec le temps, plus abordables. Mais c'est sûr que la construction... comme les loyers médian sont très élevés, ça crée un problème actuellement. Au départ du programme Accès-Logis, ces logements-là qu'on appelait non-subsventionné même s'ils le sont à la brique, ils répondaient aux besoins des ménages à revenus modestes. Mais maintenant, avec l'évolution du marché, ce n'est plus le cas.

3615 Ça, c'est un problème qu'il faudrait peut-être penser... il y a peut-être une réflexion à avoir sur le programme lui-même pour faire en sorte de viser la clientèle à revenu... dans le fond c'était ça l'idée, c'est d'avoir une mixité dans les projets. Mais de rejoindre une population à plus faible revenu puis une population à revenu modeste. Et là, actuellement, effectivement, c'est qu'on rejoint moins cet objectif-là. Il y a des coopératives puis des OSBL qui nous passent ce message-là.

3620 **LE PRÉSIDENT :**

3625 Est-ce qu'on comprend qu'il y a cet élément-là, il y a le prix du terrain, la contamination puis le taux de taxe très élevé. Donc, c'est un ensemble de facteurs qu'on ne peut pas négliger quand on aborde la question de l'abordabilité pour les organismes à but non-lucratif et les coopératives d'habitation qui pourraient venir construire les fameux 1 000 logements...

M. ÉRIC MICHAUD :

3630 Oui. Mais dans le cadre du programme, le loyer non-subsventionné est vraiment fixé en fonction du loyer médian.

LE PRÉSIDENT :

3635 Oui.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

Oui.

3640 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Bien, je pense que... - Toi, est-ce que tu as une question?

3645 **M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Non. Ça va.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

3650 C'est beau pour moi.

LE PRÉSIDENT :

3655 Je vous remercie infiniment. Je vous remercie encore énormément des statistiques que vous nous avez déposées. On trouve ça extrêmement riche.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

3660 Très évident.

M. ÉRIC MICHAUD :

On va lire votre rapport avec attention.